Mesdames et Messieurs,

Institué par la règlementation européenne, le comité de suivi est une instance partenariale qui doit se réunir au moins une fois par an. Il veille à la qualité et à l’efficacité de la mise en œuvre des programmes européens et assure le suivi de ceux-ci en lien avec l’autorité de gestion et les partenaires du programme.

Même si les échanges ne se résument pas uniquement aux comités de suivi, c’est un moment important de la vie des programmes permettant aux membres de la Commission européenne et des ministères d’appréhender les réalités territoriales des programmes qu’ils gèrent.

C’est donc le 9ème comité de suivi depuis que la Région est autorité de gestion.

La Région Guadeloupe accorde une grande importance à cette rencontre avec les autorités communautaires et nationales ; les fonds européens sont une des priorités fortes de l’exécutif.

Hier, lundi 30 mai était consacré à des réunions techniques.

L’occasion de faire le point sur l’état d’avancement des programmes 2014-2020, sur les modifications des programmes dans le cadre du volet 2 du REACT EU ainsi que sur l’avancement du post 2020.

Aujourd’hui mardi 31 mai sera dédié à la séance plénière avec tous les partenaires : l’état, le conseil départemental, les EPCI, la commission européenne …

Cette plénière sera l’occasion de présenter les points abordés en réunions techniques et de les soumettre à l’avis final des membres du comité de suivi.

Notre taux de programmation est en accord avec les taux nationaux:

sur le FEDER, **895** projets financés, **551** millions d’euros de FEDER soit un taux de programmation de **84% (REACT EU inclus)**

sur le FSE, **170** projets financés, **97** millions d’euros de FSE soit un taux de programmation de **104% (REACT EU inclus)**

sur le FEADER, **4256** projets financés (hors aide surfacique), **145** millions d’euros de FEADER soit un taux de programmation de **60%**.

Sur le FEDER-FSE, le seuil à atteindre pour éviter le dégagement d’office au 31 décembre 2022 en cumulé (sur toute la période) est de 350 millions ; à ce jour, il reste à certifier 45 millions d’euros.

Les stocks en cours de traitement au sein des services ainsi que les fonds déjà validés par la DRFIP **peuvent rassurer quant à l’évitement du dégagement d’office avant la fin de l’année.**

Sur le FEADER, le seuil de dégagement d’office à atteindre au 31 décembre 2022 en cumulé (sur toute la période) est de 126 millions ; à ce jour il reste à payer 25 millions d’euros.

Les effets de la crise sanitaire se sont fait sentir sur l’exécution des opérations depuis le premier confinement mais nous restons confiants quant à l’évitement du DO d’ici à la fin de l’année.

La difficulté réside essentiellement dans la mise en œuvre de la période de transition soit 65 millions de FEADER à consommer avant la fin 2024 dans un contexte de crise mondiale avec des impacts sans précédents sur la réalisation des opérations qu’elles soient portées par des privés (hausse du coût des matières premières) ou par des publics (difficultés de mise en œuvre des marchés d’envergure comme par exemple ceux liées aux opérations de l’hydraulique agricole portées par le conseil départemental).

Le premier volet du REACT EU a permis à la région Guadeloupe, en sa qualité d’autorité de gestion, de déployer des mesures d’urgence, en accompagnant nos investissements dans les produits et services de santé, nos PME, notre transition écologique et numérique ainsi que la formation de nos jeunes dans des métiers d’avenir.

Cette initiative a joué un rôle d’amortisseur en limitant les effets de la crise et en évitant l’effondrement des entreprises pendant et au sortir du confinement.

À ce jour, plus de 80% de l’enveloppe initiale « REACT EU Volet 1 » est en cours d’instruction avec une perspective de consommation très optimiste (50% de programmation).

Le montant total de cette dotation complémentaire s’élève à 44 431 320 € : ces crédits « REACT EU Volet 2 » abondent les différents objectifs spécifiques (santé, pme, vert, numérique, service de base).

L’année 2021 a été intense en matière d’écriture des programmes post 2020.

Sur le FEDER-FSE, les simulations d’enveloppe au niveau national permettent de rassurer sur des montants a minima, identiques à ceux de 2020, voire à espérer une légère hausse (556 millions de FEDER contre 522 millions en 2014).

La version 2 du programme FEDER-FSE+ 2021-2027 a été transmise à la Commission européenne en juillet 2021 et sa version finale, le 18 mars 2022 après saisine de l’autorité environnementale en décembre 2021.

La lettre d’observation de la Commission sur le programme a été transmise à la Région le 18 mai 2022.

Les travaux d’analyse sont en cours dans la perspective d’apporter des réponses dans des délais qui permettront de valider le programme avant la fin de l’année 2022.

Pour le FEADER, la Région Guadeloupe a contribué à la définition des dispositifs hors surfaciques ainsi que la répartition du montant alloué pour le territoire pour la période 2023 2027 soit 110,4 millions d’euros.

Quant au FEAMPA, les propositions de la Région Guadeloupe en matière de plan d’action RUP et de plan de compensation des surcouts ont été validés en comité national de suivi.

La maquette FEAMPA transmise à la DPMA en septembre 2021 suite à la concertation avec les socio professionnels s’élève à un montant total FEAMPA de 16,2 M€.

Les socioprofessionnels seront consultés sur les documents de mise en œuvre dès le mois de juin 2022 pour un lancement prévu du programme au dernier trimestre 2022.

Il est important de noter que pour tous les programmes en attente de validation de la Commission, la Région Guadeloupe a mis en place un dispositif permettant le pré dépôt des dossiers par les bénéficiaires qui souhaitent émarger sur les prochains programmes.

Cela permet d’entamer des discussions avec les porteurs de projet et de constituer un premier stock d’opérations à instruire.

Notre archipel est en mesure de continuer à se développer.

Avant la crise du COVID il affichait l’un des taux de croissance les plus importants du territoire français.

Cela montre que le potentiel et les ressources sont disponibles au sein de l’archipel guadeloupéen!

C’est pour cela que je vous invite à poursuivre nos efforts.

Chers partenaires, merci pour notre engagement commun

Bon travaux à tous